

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Tombé

AMENDEMENT

N ° 859

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 21

- I. – Supprimer les alinéas 10 et 11.
- II. – En conséquence, supprimer l’alinéa 13.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement supprime l’exclusion de la dotation aux fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle du périmètre des variables d’ajustement, introduite par le Sénat en première lecture.